



LE TRAVAIL sous tensions

Michel Lallement

2^e édition revue et augmentée

Éditions
SCIENCES
HUMANES

Maquette couverture et intérieur : Isabelle Mouton.

Retrouvez nos ouvrages sur

www.scienceshumaines.com

www.editions.scienceshumaines.com

Diffusion : Volumen
Distribution : Interforum

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2018**

38, rue Rantheaume

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tél. : 03 86 72 07 00/Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 9782361064990

LE TRAVAIL SOUS TENSIONS

2^e édition

Michel Lallement

La Petite Bibliothèque de Sciences Humaines

Une collection créée par Véronique Bedin

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

SOMMAIRE

Introduction. Travailler

Pourquoi travaillons-nous ?
Tous flexibles ?
Tensions

Chapitre I. Travail de pauvre, travail de riche

Mondialisation et marchandisation du travail
Le travail dans l'économie informelle
Revenus de pauvres, revenus de riches
Les multinationales font-elles le monde ?
Révolution numérique, toile globale et travail en ligne
Travail et migrations

Chapitre II. Des mondes du travail

Les entreprises aujourd'hui : morphologie...
et modes de gestion du travail
Secteur public : les effets de la « modernisation »
Travailler dans le tiers-secteur : le cas du monde associatif
L'invention d'un nouveau monde du travail ?

Chapitre III. Entre autonomie et contrainte

Le taylorisme, une folie si rationnelle
Crise et recomposition de l'organisation du travail
L'autonomie sous contrainte
Un cocktail pathogène ?
Travail et numérique : promesses et inquiétudes

Chapitre IV. La coopération dans la division

De la production à la coproduction
Travailler pour, avec et malgré le client
Le travail sous domination
Une conflictualité évolutive, des négociations de plus en plus décentralisées

Chapitre V. L'emploi contre le travail?

Salariat : pas mort
Inégalités et précarité
De la segmentation à la désaffiliation
Chômeurs, chômage et automatisation
Ciblage et allègement
La tension emploi/travail

Chapitre VI. Catégories anciennes, réalités nouvelles

Au-delà de l'opposition entre industrie et service
Les nouvelles frontières du travail
Halos de l'emploi et construction de nouvelles catégories
Nouvelles normes, nouvelles figures

Conclusion. Refaire travail

Tensions, crises et recompositions
Des utopies concrètes du travail
Horizons

Annexes

Mots-clés
Bibliographie
Table des graphiques
Index

Introduction

TRAVAILLER

Régulièrement, le travail fait la une de l'actualité. Les prétextes ne manquent pas. Les fermetures d'entreprise, les délocalisations, les conflits sociaux, les vagues de suicides, le chômage persistant, l'organisation délétère des activités productives, les plaintes professionnelles, les réformes menées au pas de charge... sont autant de thèmes qui, ponctuellement, retiennent l'attention et nourrissent les débats. À plusieurs reprises, en 2017 puis en 2018, les médias tirent par exemple la sonnette d'alarme à propos des conditions de travail dans les maisons de retraite¹. Les personnels y cumulent des charges physiques et mentales éprouvantes, tout en maintenant un degré d'engagement élevé. Les conséquences sont dramatiques : un taux d'accident du travail de deux fois supérieur à la moyenne nationale pour les aides-soignantes exerçant en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) mais aussi, faute de temps et de moyens, un traitement parfois indigne des résidents.

Ainsi que le suggère cette seule illustration, le travail d'aujourd'hui pose problème. Voilà un constat pour le moins paradoxal car, si l'on en croit les enquêtes sociologiques menées à grande échelle, la plupart des Français associent le travail à leur bonheur de vivre. Pour comprendre et dépasser cette contradiction apparente, il convient de regarder la manière dont le travail se transforme. Tel est l'objectif du présent ouvrage. Celui-ci met en évidence l'existence d'une série de tensions, de nature et de portées inégales, qui affectent notre manière de travailler. Ces tensions peuvent être lues comme le produit de mutations

1- M. Rescan, « Les députés s'alarment des conditions de travail dans les maisons de retraite », *Le Monde*, 14 septembre 2017. Cf. également R. Marquier *et al.*, « Des conditions de travail en EHPAD vécues comme difficiles par des personnels très engagés », *Les dossiers de la DREES*, n° 5, septembre 2016, 31 pages.

(nouvelle donne économique et technologique) et de stratégies gestionnaires qui ont des conséquences tous azimuts sur les flux de main-d'œuvre internationaux, le marché de l'emploi, l'organisation des entreprises, les conditions de travail ou encore l'articulation entre les multiples temps sociaux qui rythment notre vie quotidienne.

Pourquoi travaillons-nous?

Avant d'entrer dans le détail de ces différentes dimensions, une question s'impose presque à l'évidence, que l'on a pourtant parfois tendance à occulter. Pourquoi diable travaillons-nous? Un premier élément de réponse nous est fourni par les préhistoriens et les anthropologues. Le travail n'est pas une pratique dont les déterminants sont inscrits dans nos gènes. L'australopithèque puis *Homo habilis* ont été les premiers à effectuer les gestes (tailler, écraser, percer, trancher...) que, spontanément, nous associons au travail. Il faut attendre la transition vers le néolithique pour que les hommes apprennent à domestiquer les plantes et les animaux afin d'améliorer leurs conditions de vie. Tout cela suffit-il pour évoquer une invention du travail à un horizon préhistorique? Certainement pas. Dans de nombreuses sociétés bien postérieures à cette époque lointaine, l'idée même de travail n'existe pas. En leur sein, certes, les femmes et les hommes cueillent, chassent, pêchent, bâtissent des abris... mais ces activités ne sont jamais pensées en opposition aux autres occupations que, du point de vue qui est le nôtre, l'on pourrait considérer comme gratuites ou ludiques.

En adoptant une posture de sociologue, on peut définir le travail comme un rapport social². Pour être plus précis, la notion de travail fait sens à partir du moment où les hommes tentent de rationaliser le monde sur une large échelle et de tirer de son exploitation des richesses et des profits toujours croissants. Dans le creuset des révolutions industrielles qui symbolisent cette ambition prométhéenne, le travail s'impose comme une pratique autonome et encadrée. Autonome puisque, comme l'a montré Max Weber, la dissociation entre l'espace domestique et celui de

2- M. Lallement, *Le Travail. Une sociologie contemporaine*, Paris, Gallimard, 2007.



l'entreprise a été en Europe occidentale l'une des conditions de l'invention d'un nouveau type de capitalisme; encadré puisque, à la suite de Karl Marx, il faut rappeler combien la condition de travailleur est débitrice des actions et des intérêts des détenteurs des moyens de production. En bref, c'est par différenciation (entre le professionnel et le domestique, les prolétaires et les capitalistes, etc.) que le travail a vu le jour.

Si, en deux siècles, le capitalisme a bien changé, la parenthèse du travail n'est pas près de se refermer. Dans les pays dits « développés », travailler demeure le lot commun de la majeure partie de la population adulte dans la force de l'âge. C'est là le principal moyen de gagner sa vie et de faire vivre les siens. Cette fonction matérielle est celle que théorise l'analyse économique dominante. Pour cette dernière, le travail est par définition un désagrément, une désutilité. Qu'importe ici le degré de pertinence de cette hypothèse. L'important est de souligner que les sciences humaines et sociales la discutent et la complètent en évoquant deux autres fonctions essentielles. Travailler c'est non seulement contribuer à la maîtrise du monde et bénéficier ainsi d'une rémunération, mais c'est aussi participer activement à la transformation de soi-même pour gagner, lorsque cela est possible, en plaisir, en intelligence, en autonomie³. Travailler, enfin, c'est agir avec d'autres, apprendre et partager des codes communs, lutter et passer des compromis, bref se socialiser et s'intégrer au monde social.

Tous flexibles ?

Hier comme aujourd'hui, la réalité n'a jamais été aussi simple et aussi rose que ne laisse penser l'image qui vient d'être esquissée : l'exploitation et la sous-rémunération, la pénibilité et la souffrance, la domination et la stigmatisation... sont autant de revers permanents qui participent eux aussi à la mise en forme du travail. Plutôt que d'associer systématiquement ce dernier à des valeurs positives ou négatives, de déplorer son déclin en tant que valeur ou d'en appeler à l'inverse à sa disparition, mieux vaut en conséquence accepter l'ambivalence intrinsèque du travail,

3- Y. Clot, *La Fonction psychologique du travail*, Paris, Puf, 1999.

position qui a non seulement l'avantage du réalisme mais aussi de déboucher sur l'idée qu'il est possible d'agir pour améliorer les conditions des travailleurs, qu'elles concernent le travail proprement dit (organisation de l'activité productive, hygiène et sécurité...) ou l'emploi (statut, salaire, mobilité...).

Il est deux autres moyens encore d'éviter de verser dans le simplisme. Le premier consiste à observer les différentes façons de travailler ainsi que les multiples rapports à l'emploi. Les hommes et les femmes, les jeunes et les seniors, etc., ne vivent pas le travail de la même manière. D'une classe sociale à l'autre, il est aussi des différences flagrantes. Christian Baudelot et Michel Gollac⁴ ont montré à ce sujet que dans les groupes les plus démunis en capitaux économiques et culturels (ouvriers, employés), le travail est avant tout une condition du bonheur. Sans revenu décent, comment espérer vivre bien et dignement? Dans les catégories qui rassemblent des diplômés et des titulaires de revenu plus élevés (cadres, professions intellectuelles supérieures), le travail est une composante du bonheur, un élément précieux donc, aux côtés d'autres comme la famille, les loisirs ou l'engagement associatif.

Une seconde façon d'éviter les clichés consiste à prendre le pouls des différentes évolutions du travail. Comme je tenterai de le mettre en évidence ici, une tendance forte depuis les années 1980 consiste à vouloir assouplir les organisations, et tous ceux qui œuvrent en leur sein, au nom de la performance et de la qualité. Le maître mot pour changer le travail est celui de flexibilité. Les formes concrètes de cette dernière sont multiples : individualisation des salaires, horaires variables, exigences de réactivité, précarité de l'emploi, décentralisation des négociations collectives, mobilités internationales, réformes de la protection sociale, adaptation à la concurrence... Peu de personnes échappent aujourd'hui à l'injonction. Au cours de ces dernières années, de nouveaux profils ont également émergé ou ont été mis en valeur (le travailleur en réseau, l'intermittent du spectacle, le salarié-entrepreneur...) qui préfigurent peut-être ce que demain les travailleurs flexibles seront.

4- C. Baudelot, M. Gollac, avec C. Bessière, I. Coutant, O. Godechot, D. Serre, F. Viguier, *Travailler pour être heureux? Le bonheur et le travail en France*, Paris, Fayard, 2003.



Tensions

Le travail ne ressemble plus guère à ce qu'il était encore dans la décennie 1970. Symbole de la division des tâches et de son cortège de maux associés (fatigue, lassitude, perte de sens, autoritarisme, etc.), le taylorisme a fait long feu. De même, l'activité productive ne structure-t-elle plus autant qu'auparavant les pratiques quotidiennes, l'ordonnement des rôles, l'engagement dans l'action collective ou encore les relations entre les classes. Depuis de nombreuses années déjà, les luttes sociales ont débordé le strict champ du travail pour conquérir d'autres territoires, se saisir de nouveaux enjeux comme le logement, le droit à l'intégration ou encore le refus des stigmatisations de toutes natures. Le travail n'en demeure pas moins un fait social massif, qui occupe une place importante dans la vie de nombre de nos contemporains. Pour comprendre comment il est vécu, ce qu'il véhicule comme ressources et contraintes, ce qu'il produit comme sens et désespérances, ou ce qu'il structure encore comme repères collectifs, cet ouvrage met en évidence quatre tensions majeures⁵.

La première est de nature macrosociale. Les mondes du travail sont en pleine recomposition. Cela est vrai à l'échelle internationale (chapitre I) comme à celui de la France (chapitre II). Dans le premier cas, la marchandisation du travail et l'usage toujours croissant des technologies de l'information et de la communication ont changé la donne en quelques années à peine et recomposé les oppositions entre travail de riche et travail de pauvre. Dans le second cas, le diagnostic invite surtout à prendre acte du brouillage des frontières entre les secteurs publics et privés qu'hier tout semblait opposer. Sur fond de rhétorique libérale persistante, les mondes du travail évoluent mais sans pour autant s'homogénéiser. Les oppositions entre petites et grandes entreprises, travailleurs qualifiés et ceux qui peinent au bas de l'échelle sociale, emplois stables et statuts précaires, etc., demeurent plus

5- Outre les données statistiques que je serai amené à utiliser pour apporter une consistance objective à mon propos, j'utiliserai les résultats des recherches récentes de mes collègues sociologues ainsi, bien sûr, que ceux des multiples investigations empiriques que j'ai pu réaliser ces dernières années.

vives que jamais. S'il convient certes de lire ces partitions de façon nuancée et dynamique, elles n'en constituent pas moins des lignes de fracture déterminantes et structurantes.

La deuxième tension que je serai amené à évoquer nous met directement en prise avec les nouvelles formes d'organisations du travail. Celles-ci imposent une forme d'injonction contradictoire : il faut être plus autonome tout en se soumettant à davantage de contraintes (chapitre III). Les salariés ne peuvent et ne savent pas tous résister à pareil *double bind*, ce qui explique pour partie l'apparition de maux du travail, dont le stress au premier chef. Par de nombreux aspects, la révolution numérique ne fait qu'amplifier de tels risques. Mais celle-ci est porteuse fort heureusement d'autres potentialités qu'il nous reste encore à expérimenter. L'articulation problématique entre coopération et division (chapitre IV) structure elle aussi l'organisation du travail. L'irruption de nouveaux acteurs à même de peser directement sur la façon d'œuvrer au quotidien oblige également à repenser le travail, à réviser l'agencement des intérêts des uns et des autres, à imaginer d'autres manières de s'opposer et de négocier...

Deux autres tensions encore sont évoquées dans la dernière partie de cet ouvrage. La première met en scène le couple travail/emploi. Les gouvernements qui se sont succédé ces dernières décennies ont promu de nombreux dispositifs destinés à lutter contre le chômage. Si noble soit l'objectif, la question qui se pose est de savoir si, en cherchant à créer de l'emploi coûte que coûte, ce ne sont pas les conditions de travail qu'indirectement l'on abîme. Telle est, avec celles qui portent sur les inégalités dans le travail et la segmentation persistante du marché du travail, une des interrogations du chapitre V. La quatrième et dernière tension est cognitive (chapitre VI). Le constat de base est le suivant : les catégories dont nous disposons aujourd'hui pour penser le travail sont pour partie obsolètes. Débitrices des façons de voir le monde qui étaient celles de la société industrielle, elles peinent à rendre raison de toutes les transformations contemporaines. Réfléchir sur la tension entre catégories anciennes et réalités nouvelles est aussi, autrement dit, une façon d'engager la réflexion sur le devenir du travail.

Chapitre I

TRAVAIL DE PAUVRE, TRAVAIL DE RICHE

Que ce soit dans le domaine du travail, ou dans d'autres comme celui de la culture par exemple, la mondialisation est souvent accusée de tous les maux. La pression à la baisse sur les salaires ou les délocalisations ne sont-elles pas les conséquences inéluctables de l'ouverture de nos économies sur des pays qui méconnaissent nos règles élémentaires en matière de conditions de travail? Les choses sont en réalité moins dramatiquement simples. Loin de pouvoir être assimilée à un rouleau compresseur qui écraserait la planète pour l'uniformiser, la mondialisation produit de la différence. Le marché s'étend, il est vrai. Un flux croissant de produits, de services et d'informations transite par-delà les frontières. Le développement des communications de masse ne se traduit pas pour autant par une forte indifférenciation culturelle. Les messages diffusés par les médias sont filtrés et reçus de façon sélective par les groupes et les individus.

Il n'en va pas autrement du point de vue du travail. La géographie économique est en pleine métamorphose aujourd'hui, au point que de nombreuses frontières sont devenues obsolètes. Des différences perdurent néanmoins. En Europe, fort de son histoire et de ses institutions, chaque pays sait retraduire à sa manière ce que la mondialisation peut faire au travail. En dépit de l'adoption de quelques normes communes sur les conditions de travail, des modèles nationaux d'emploi continuent ainsi de s'opposer les uns aux autres, mais aussi d'interagir les uns avec les autres. On ne saurait pour autant conclure au *statu quo*. Partie des États-Unis, la grande crise financière de 2008 a eu un impact majeur sur l'emploi presque partout sur la planète. Elle a aussi accentué des différences¹. Tandis que les uns tentent d'échapper

1- S. Lehndorff (ed.), *A Triumph of Failed Ideas – European Models of Capitalism in the Crisis*, Brussels, Etui publisher, 2012.

tant bien que mal à la misère en mobilisant le travail des enfants, les autres surfent sur les technologies numériques et inventent, à l'échelle mondiale, une nouvelle façon de travailler.

Mondialisation et marchandisation du travail

La mondialisation n'est pas une chose nouvelle. L'économie-monde européenne – véritable système structurellement orienté vers l'accumulation sans fin du capital – a pris son expansion dès le xvi^e siècle². Elle a été très tôt à l'origine de nombreux mouvements de personnes et de capitaux. Entre 1815 et 1915, on estime que quarante-six millions de personnes (essentiellement des Britanniques) ont quitté l'Europe. Dans ce même espace, les sorties de capitaux ont enregistré un mouvement ascendant tout aussi impressionnant entre 1840 et la Première Guerre mondiale. Pour les seuls investissements directs et de portefeuille, évalués *a minima* par les données de balance des paiements, l'encours des sorties brutes de capitaux (ou stock d'investissement à l'étranger) passe de moins de 2 millions de dollars en 1840 à 44 milliards en 1913, dont les deux-tiers à l'actif du Royaume-Uni et de la France³.

Le colonialisme a été un autre facteur puissant de mondialisation. À la veille de la Première Guerre mondiale, et suite à la seconde vague de colonisation qui a débuté en 1870, l'Europe occidentale contrôle politiquement les quatre cinquièmes de la planète⁴. Après la Seconde Guerre mondiale, une forte croissance du commerce international donne un nouvel élan à la mondialisation mais sans, il est vrai, porter atteinte à la souveraineté politique des pays concernés. Si une telle expansion a pu nourrir une augmentation de la richesse et du bien-être des pays développés, cela n'a pas été sans aggraver les inégalités avec les pays du « Tiers-Monde ».

Depuis ces toutes dernières décennies, de nouveaux éléments sont venus enrichir le dossier de la mondialisation. Le

2- F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Paris, Armand Colin, 3 tomes, 1967-1979.

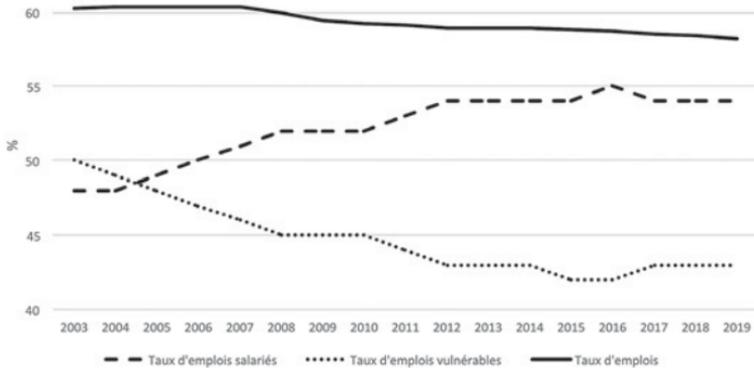
3- P. Bairoch, *Commerce extérieur et développement économique de l'Europe au XIX^e siècle*, Paris, Mouton, EHESS, 1976.

4- J. Adda, *La Mondialisation de l'économie*, Paris, La Découverte, 2 tomes, 1996.



premier fait marquant est le mouvement continu d'extension du salariat au cours des années 1980-2000⁵. Cette évolution est due pour l'essentiel à l'urbanisation des pays du Sud d'une part, à l'accès croissant des femmes au statut de salariées un peu partout dans le monde d'autre part. Cette marchandisation du travail entérine tout à la fois le déclin des rapports économiques traditionnels fondés sur l'autoproduction familiale ou l'échange de proximité, et l'élargissement de l'espace de régulation économique. Depuis le début de la décennie 2010, le taux d'emplois salariés s'est stabilisé. Le taux d'emplois vulnérables (personnes à leur compte et travailleurs familiaux collaborant à l'économie familiale), qui évolue de façon symétrique, a cessé de baisser sur la même période (graphique I.1.). Le taux d'emploi, quant à lui, s'est progressivement érodé après la crise de 2008.

Graphique I.1. Évolution des taux d'emploi dans le monde



Source : BIT, *Emploi et questions sociales dans le monde*, 2018.

Commentaires : Le taux d'emploi correspond à la proportion de personnes qui disposent d'un emploi au sein de la population en âge de travailler; le taux d'emplois salariés correspond au nombre de salariés rapporté à la population active; le taux d'emplois vulnérable correspond au nombre de personnes en emploi vulnérable (cf. la définition *supra*) rapporté à la population active. Les données de 2018 et de 2019 sont des projections.

5- *Alternatives économiques*, dossier « 20 ans de mondialisation. Le bilan », n° 184, septembre 2000.

En 2017, tandis que le taux de chômage moyen est d'environ 5,5 %, il représente 58,5 % (contre 60,3 % en 2003) de la population mondiale.

Selon la Banque mondiale, le nombre d'individus vivant sous le seuil d'extrême pauvreté (soit l'équivalent de 1,90 dollar par jour ou moins par personne) est passé de 1,9 milliard en 1981 à 800 millions en 2013. En termes relatifs, et compte tenu de la croissance démographique sur l'ensemble de la planète, cela signifie que 42, 2 % de la population mondiale se situait en dessous du taux d'extrême pauvreté en 1981, contre 10,7 % trente-deux ans plus tard⁶. Fruit des nouvelles réussites économiques, ce même taux a chuté de 80,5 % à 3,7 % en Asie de l'Est et dans la zone Pacifique, et de 54,7 % à 14,7 % en Asie du Sud. En 2013, il frôle toujours la barre des 50 % en Afrique subsaharienne. Pour le Bureau international du travail, en dépit de la tendance de fond, ces chiffres restent décevants. Pour cet organisme, en effet, les progrès en matière de lutte contre la misère ne sont pas à la hauteur de la croissance de la population active dans les pays en développement. En 2018, 40 % de cette population (soit près de 114 millions de personnes) vit encore une situation d'extrême pauvreté.

Le travail dans l'économie informelle

L'insatisfaction affichée par le Bureau international du travail n'est pas qu'une question de chiffres. Depuis de longues années, cette organisation attire l'attention sur des formes de mobilisation productive souvent méconnues dans les pays les plus riches. Il en va ainsi du travail des enfants dont la réalité n'est pas mineure. Dans le monde du milieu des années 2000, 15 % des enfants de 5 à 14 ans servent de main-d'œuvre, dans des conditions souvent extrêmement délétères. Le travail juvénile alimente largement l'économie informelle. Le terme, dont Bruno Lautier rappelle qu'il a été forgé par les institutions internationales⁷, désigne un ensemble disparate d'activités telles que le commerce de rue, le travail des domestiques, la récupération

6- <http://www.banquemondiale.org>, 2018.

7- B. Lautier, *L'Économie informelle dans le tiers-monde*, Paris, La Découverte, 2011.



de déchets, le trafic de produits illicites, les emplois non déclarés par les grandes entreprises...

Le travail des enfants aujourd'hui

Dans un rapport publié en 2017¹, le Bureau international du travail estime que 152 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans travaillent à travers le monde, ce qui représente environ un enfant sur dix. 48 % d'entre eux ont entre 5 et 11 ans, 28 % entre 12 et 14 ans et 24 % entre 15 et 17 ans. 58 % sont des garçons. L'agriculture est l'activité la plus prisée (70,9 %), loin devant les services (17,2 %) et l'industrie (11,9 %). Près de la moitié (73 millions contre 171 millions en 2000) effectue des tâches dangereuses qui mettent en péril leur santé, leur sécurité et leur développement moral. Avec un nombre total de 72 millions d'enfants employés, le continent africain occupe la première place du classement mondial, devant l'Asie et le Pacifique (62 millions), le continent américain (11 millions), l'Europe et l'Asie centrale (6 millions) et les États arabes (un million).

La nécessité est la toute première des explications au travail juvénile. Sur le continent africain, pour se nourrir et subvenir aux besoins de leur famille, les enfants participent aux travaux agricoles. On les trouve dans les champs de jasmins en Égypte, dans les plantations de vanille à Madagascar, dans les vergers en Afrique du Sud, dans les cacaoyers d'Afrique occidentale... Ces petites mains sont aussi mobilisées pour faire la cuisine, transporter de l'eau, participer aux tâches domestiques. En ville, les enfants se font vendeurs ambulants, gardiens de voiture, cireurs de chaussure, chiffonniers, fabricants de tapis... Les industries d'extraction, à commencer par les mines d'or, de chrome et de diamants, sont également gourmandes de main-d'œuvre juvénile.

Ailleurs la situation n'est souvent guère plus brillante. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les enfants travaillent dans les exploitations agricoles (café, tabac, cannes à sucre, fleurs...) mais aussi dans l'industrie (construction, fabrication de vêtements) et le tertiaire (commerce, hôtellerie, service à la personne). Il en va pareillement en Inde (avec les cireurs de chaussures et autres petits marchands ambulants...), au Népal (prostitution infantile), aux Philippines (récupération de déchets, travail en conserverie...), au Viêt Nam et au Cambodge (vente de cartes postales, de cigaretttes, de billets de loterie...), etc.

Les pays développés n'échappent pas au phénomène. Plusieurs milliers d'enfants travaillent aux États-Unis, et pas seulement sous forme de job complémentaire à leurs études. Régulièrement, des enquêtes et des

1- Bureau international du travail, *Global Estimates of Child Labour. Results and Trends 2012-2016*, Genève, BIT, 2017.

reportages dénoncent l'emploi d'enfants et d'adolescents dans les champs de tabac, sans considération pour les effets délétères de la nicotine, des pesticides et de la chaleur. Les familles les plus pauvres, souvent noires ou hispaniques, mettent également à contribution les plus jeunes en les faisant travailler pour des salaires oscillants entre un et deux dollars de l'heure. Les enfants se font alors laveurs de voiture, livreurs de pizza, serveurs de fast-food, employés de supermarchés, petites mains pour atelier de confection, ou saisonniers dans les exploitations de fruits, de houblon ou de légume dans les états du sud.

Parmi de nombreuses autres qu'il serait loisible d'évoquer, l'expérience des femmes boliviennes qui, venues s'établir à Buenos Aires, font profession de vendeuses ambulantes sur la voie publique montre que, même informel, l'exercice du travail est conditionné par des cadres sociaux fortement structurants : soutien de réseaux de solidarité au bénéfice des migrantes, à défaut desquels il serait impossible de se lancer dans une activité lucrative; défiance des commerçants établis; stigmatisation par les classes moyennes et supérieures... « Ces migrantes se trouvent fréquemment en situation de travail irrégulière et dans certains cas, sont dépourvues de papier. Elles vivent dans l'insécurité, dans des logements précaires ou en mauvais état de salubrité (dont le loyer est cependant élevé), et dans l'angoisse permanente du contrôle. Et c'est dans cette incertitude quotidienne que s'organise une vie sociale, avec l'espoir de trouver des moyens de gagner de l'argent⁸. » L'emploi informel ne rime pas heureusement qu'avec peines et malheurs. Il est aussi tissé de débrouillardise et de solidarité.

Les mondes du formel et de l'informel s'entrelacent plus fortement qu'on ne l'imagine *a priori*. Dans de nombreux pays, les entreprises du bâtiment utilisent ainsi des travailleurs déclarés et, par la voie de la sous-traitance, de la main-d'œuvre « clandestine ». Sur un même chantier brésilien, certains chercheurs ont pu recenser jusqu'à neuf statuts différents. Les travailleurs officiellement déclarés ont parfois eux-mêmes un pied dans le secteur informel. Il suffit pour cela que, tout en leur versant leur

8- K. Crivelli, « Travailler dans la rue à Buenos Aires. Expériences quotidiennes des vendeuses ambulantes boliviennes », *Revue Tiers-Monde*, n° 217, 2014/1, p. 119.



salaires minimum en toute légalité, leur employeur omette de déclarer les heures supplémentaires pourtant effectuées. Dans ces « zones grises » de l'emploi, le mélange des statuts et des conditions est donc de règle. Loin d'être la norme dans les seuls pays du Sud, un tel état de fait s'observe également dans les autres parties du monde, là où pourtant le droit du travail est réputé réglementer plus étroitement et plus efficacement les relations de travail⁹.

Revenus de pauvres, revenus de riches

En dépit de l'essor des pays « émergents » et de dynamiques communes au nord et au sud de la planète, la marchandisation du travail que l'on peut observer depuis le début des années 2000 ne s'est pas accompagnée d'un mouvement de convergence entre pays ou grands ensembles du monde suffisamment puissants pour effacer les inégalités. En favorisant le déclin de la pauvreté au cours de ces deux dernières décennies, la croissance économique qui a accompagné l'essor du commerce international a contribué, il est vrai, à l'affaiblissement des écarts. Alors que l'indice de Theil, qui mesure les inégalités de revenus entre pays, n'avait cessé de croître de 1870 à 1990, son évolution s'est, depuis, inversée¹⁰. Au même moment, on constate une augmentation sensible des inégalités internes aux pays, quelques-uns comme la France, la Grèce ou encore la Turquie faisant exception.

Ce creusement des inégalités s'est traduit concrètement par un enrichissement des segments supérieurs des classes moyennes des pays émergents et des classes les plus aisées dans les pays « avancés »¹¹. Aux États-Unis, Thomas Piketty constate qu'après une longue stabilisation qui s'amorce en 1945 la part du décile supérieur dans le revenu national passe d'un peu moins de 35 %

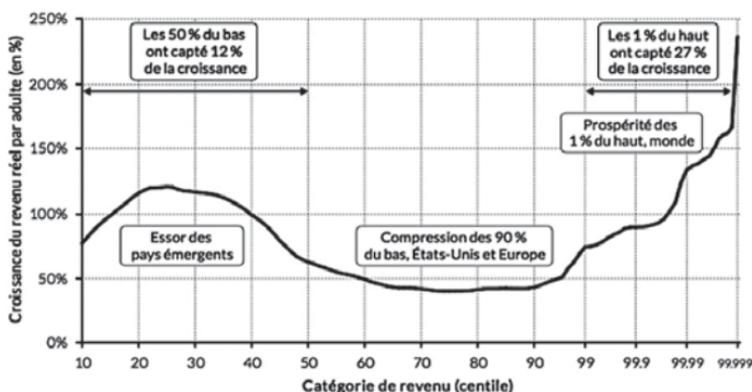
9- C. Azaïs, L. Carleial (sous la direction de), *La « zone grise » du travail. Dynamiques d'emploi et négociation au Sud et au Nord*, Bruxelles, Peter Lang, 2017.

10- V. Cohen, L. Rabier, L. Shimi, « Mondialisation, croissance et inégalités : implications pour la politique économique », *Trésor-éco*, n° 210, novembre 2017.

11- B. Milanovic, *Global Inequality: A New Approach for the Age of Globalization*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2016.

en 1980 à près de 47 % en 2010¹². Le rapport sur les inégalités mondiales publié en 2018 fournit des chiffres plus spectaculaires encore¹³. Entre 1980 et 2016, 1 % de la population mondiale la plus aisée a bénéficié de 27 % des richesses produites, contre 12 % au profit des plus pauvres (graphique I.2.). Dans le même temps, tandis que les États s'appauvrissaient, la valeur du patrimoine privé net (mesurée en pourcentage du revenu national) a quasiment été multipliée par deux dans la grande majorité des pays riches.

Graphique I.2. Inégalités mondiales et croissance : la courbe de l'éléphant, 1980-2016



Source : F. Alvaredo *et al.*, *op. cit.*

Les multinationales font-elles le monde ?

Que l'on soit ou non sensible aux réalités d'ailleurs, le travail ne peut plus être saisi en faisant fi de la géométrie du monde. Les multinationales focalisent souvent l'attention, soupçonnées qu'elles sont de participer à l'exploitation incontrôlée du travail et des travailleurs par-delà les frontières. Il est objective-

12- T. Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Seuil, 2013, p. 52.

13- F. Alvaredo, L. Chancel, T. Piketty, E. Saez, G. Zucman (coordonné par), *Rapport sur les inégalités mondiales*, Laboratoire sur les inégalités mondiales, 2018, <http://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-summary-french.pdf>



Marx (Karl) : [9](#), [57](#), [93](#), [131](#), [136](#)
 Métier : [46](#), [63](#), [67](#), [70](#), [71](#), [85](#), [103](#)
 Micro-tâche, micro-travail : [26](#), [53](#),
[74-76](#)
 Migrants, migrations : [29-30](#), [32-33](#),
[53](#), [104](#), [114](#)
 Mobilité : [10](#), [30-31](#), [42](#), [70-71](#), [132](#)
 Mondialisation : [13-15](#), [19](#), [22-23](#),
[31-34](#), [127](#), [132](#)
 Multinationales : [20-22](#), [26](#), [34](#),

Négociations : [10](#), [88](#), [90-91](#), [124](#)
 Nettoyage : [31-32](#)

OCDE : [28-30](#), [42](#), [54](#), [101](#), [103-104](#)
 Organisation (du travail) : [8](#), [10](#), [12](#),
[16](#), [40-42](#), [54-55](#), [57-63](#), [66-67](#),
[71](#), [75](#), [106](#), [125](#), [132](#)
 Ouvrier(s) : [10](#), [31](#), [33](#), [38-40](#), [57-](#)
[62](#), [65](#), [69](#), [72](#), [86](#), [88](#), [96-97](#), [128](#)

Pathologie(s) : [57](#), [70](#), [73-74](#), [77](#), [131](#)
 Pauvre(té) : [16](#), [19](#), [102](#)
 Partiel (temps) : [40](#), [46](#), [54](#), [86](#), [96](#),
[97-98](#), [101-102](#), [106](#), [114-116](#), [128](#)
 Plateformes : [25-28](#), [34](#), [52-53](#), [55](#),
[74-75](#)
 Plein-temps : [35](#)
 PME : [35-37](#), [147](#)
 Population : [94-96](#), [100-101](#), [109](#),
[114](#), [116-117](#), [120](#), [123](#)
 Privé (secteur) : [11](#), [20](#), [36](#), [38](#), [42](#), [45](#),
[51](#), [55-56](#), [69](#), [86](#), [106](#), [134](#)
 Public (secteur) : [11](#), [36](#), [42](#), [44-47](#),
[51](#), [55-56](#), [69](#), [80](#), [84-85](#), [106](#),
[124](#), [134](#)

Qualité (fonction) : [63](#), [133](#)

Rémunération : [9](#), [21](#), [25](#), [34-35](#), [51](#),

[54-57](#), [74-76](#), [81](#), [83-84](#), [87](#), [93](#),
[113](#)

Renault : [43](#), [72](#)

Réseau (travail en) : [10](#)

Retraite(é) : [7](#), [44](#), [56](#), [90](#), [95](#), [97](#), [100](#),
[109](#), [114](#)

Revenu : [10](#), [19-20](#), [26-28](#), [35](#), [38](#),
[54-55](#), [73](#), [75](#), [83](#), [97](#), [100](#), [102](#),
[107-118](#), [120](#), [123](#)

Russie : [21](#), [27](#)

Salaire : [10](#), [13](#), [18-19](#), [30](#), [33](#), [35](#),
[40](#), [51](#), [56](#), [58](#), [84](#), [86](#), [91](#), [93-94](#),
[97](#), [100](#), [102](#), [105](#), [124](#), [132](#)

Salarié(s) : [10](#), [12](#), [15](#), [22-23](#), [31-32](#),
[35-43](#), [49-51](#), [55](#), [57](#), [61-62](#), [65-](#)
[67](#), [69-72](#), [74](#), [77](#), [80-86](#), [88-91](#),
[93-95](#), [97-99](#), [105-106](#), [111-113](#),
[118-120](#), [124](#), [128](#)

Secteurs d'activité : [39](#), [110-111](#)

Seniors : [10](#), [95](#)

Solidarité organique : [79](#)

Sous-traitance : [18](#), [31](#), [69](#), [98](#), [113](#), [132](#)

SMIC : [35](#), [86](#), [133](#)

Statut : [10-11](#), [15](#), [18-19](#), [35](#), [37](#), [38-](#)
[39](#), [44-45](#), [49-50](#), [51](#), [57](#), [65-66](#),
[93](#), [95-96](#), [98](#), [101](#), [107](#), [112-113](#),
[118-119](#), [125](#)

Stress : [12](#), [54](#), [57](#), [67](#), [69](#), [71-72](#), [124](#)

Suicide : [7](#), [67-69](#), [72](#)

Syndicat : [54](#), [74](#), [88](#), [94](#), [138](#)

Taillage (des entreprises) : [25](#), [36](#),
[37-39](#)

Taylor : (Frederick W.) : [58](#)

Taylorisme (iste) : [11](#), [57-59](#), [61](#), [110](#)

Temps (de travail) : [38](#), [40](#), [51](#), [54](#),
[66](#), [73-74](#), [98](#), [106-107](#), [118](#), [124](#)

Tiers-monde : [14](#), [16](#), [18](#)

TMS (troubles musculo-squelet-
 tiques) : [68](#)

Tocqueville (Alexis) : [127](#)

Toyota : [60](#), [134](#)

Travail de nuit : [59](#), [66](#), [112](#)

Turkers : [26](#), [75](#)

Uber, ubérisation : [26](#), [28](#), [52-53](#), [73-](#)

74

Violences : [67](#), [84-85](#)

Weber (Max) : [8](#), [46](#), [136](#)